

PROVINCE de QUÉBEC

Municipalité de
Saint-Adelphe

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Directeur général de la susdite municipalité, QUE :-

PROJET DE RÈGLEMENT 2022-328

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté le projet de règlement 2022-328 concernant la modification du règlement de zonage 2009-253 afin de changer l'usage dans la zone 81-Af.

Ce projet de règlement a été adopté à une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle de l'âge d'or de l'hôtel de ville, le treizième jour de juin 2022.

L'original de ce projet de règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture.

Avis de motion le 13 juin 2022.

Adoption du projet de règlement le 13 juin 2022.

DONNÉ à SAINT-ADELPHE, ce 14^e jour de juin 2022.

Daniel Bacon

Daniel Bacon, Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

(Articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Sainte-Thècle, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre midi et 16h30 de l'après-midi, le quatorzième jour de juin 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième jour de juin 2022.

Signé: *Daniel Bacon*

Daniel Bacon, Directeur général